



## Com Info

### Première campagne de mobilité Surveillants et Brigadiers 2024

La **CGT Pénitentiaire** vous informe que de nouvelles lettres de classement vont être délivrées **mardi 04 juin 2024 au plus tard**.

En effet, suite à des problèmes techniques, enfin résolus, du service informatique, les lettres transmises initialement étaient erronées. Cet incident fait suite à la mise à jour des fichiers en raison de la réforme statutaire du passage de la catégorie C à la catégorie B.

En conséquence, un délai d'annulation de vœux supplémentaire est octroyé, à savoir jusqu'au **07 juin 2024 minuit**.

Pour rappel, à l'issue de cette date butoire, les demandes d'annulation seront systématiquement refusées.